

NOUVEAUX
MODES DE VIE

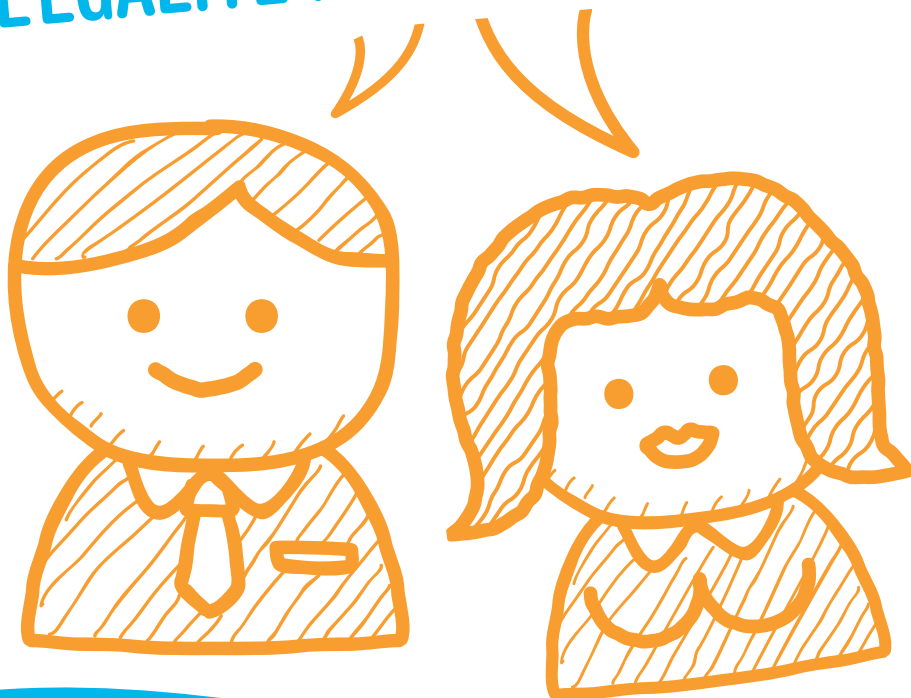
NOUVELLES
ENTREPRISES

NOUVEAUX
DÉFIS

NOUVEAU
MANAGEMENT



"SIMPLIFIEZ-VOUS
L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE"



NOUVEAUX MODES DE VIE, NOUVELLES ENTREPRISES, NOUVEAUX DÉFIS, NOUVEAU MANAGEMENT



POUR GAGNER EN PERFORMANCE : CHANGER LES TEMPS

La gestion des temps est un levier qui permet à l'entreprise de mieux "s'ajuster" : adaptation des horaires d'ouverture à la clientèle, optimisation des équipements et du matériel (espaces et postes de travail), réactivité pour relever de nouveaux challenges...

ORGANISATION TEMPS DE TRAVAIL ET RESPECT DES TEMPS DE VIE PRIVÉE

En organisant les temps de travail et en favorisant l'articulation des temps privés et professionnels de ses collaborateurs, on améliore la productivité et l'efficacité des équipes : on limite les "surcharges" qui peuvent générer du stress, des accidents de travail, de l'absentéisme, du turn-over, etc.



FAVORISER UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



L'articulation des temps professionnels et privés est un créateur de disponibilité. En accompagnant la mise en place de solutions pour que chaque membre de l'équipe gère mieux sa vie privée (responsabilités familiales, achats, engagements personnels, rendez-vous médicaux...), l'entreprise favorise une meilleure qualité de vie individuelle. Elle s'implique concrètement dans une démarche collective de responsabilité sociétale.

DES CHANGEMENTS ENCOURAGÉS PAR LE CADRE LÉGISLATIF



2006

La loi sur l'égalité salariale comporte 4 priorités dont celle de réconcilier vie professionnelle et vie familiale.



POUR SIMPLIFIER LA VIE DES ENTREPRISES

VitaDrôme est une plateforme d'entreprises, d'actif-ve-s et d'acteur-trice-s de la Vallée de la Drôme qui s'est construite sur l'identification d'un besoin :
Faciliter la vie des entreprises et des salarié-e-s sur son territoire.



L'AMBITION DE VITADRÔME :

Concevoir et mettre en œuvre, ensemble, des services concrets et utiles au quotidien, sur le territoire de la Vallée de la Drôme.

Des entreprises, des salarié-e-s, des indépendant-e-s, des collectivités, des commerçant-e-s et des artisan-e-s ont donc créé VitaDrôme, palette de services autour de valeurs clés :
proximité, convivialité, mutualisation, coopération.

Vie pro et vie perso : cela va de la conciergerie aux services sur le lieu de travail, en passant par des prestations de nettoyage mutualisées ou des services et des réductions proposés par les commerçant-e-s partenaires.



**C'EST SIMPLE, C'EST UTILE,
C'EST COLLECTIF.
C'EST GÉNÉRATEUR DE RÉPONSES
NOUVELLES, DE VITALITÉ
ET ÇA SE PASSE DANS
LE VAL DE DRÔME !**

2013

L'accord national interprofessionnel (ANI) relatif à "la qualité de vie au travail" aborde "une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle", et interroge l'impact des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sur "la frontière entre le lieu du travail et le domicile d'une part, entre le temps de travail et le temps consacré à la vie personnelle d'autre part".

LES BONNES RECETTES DE VITADRÔME :

L'évolution des rythmes de vie peut s'accompagner d'une révision de la répartition des tâches entre hommes et femmes, au sein du foyer comme de l'entreprise.



NOS BONNES IDÉES

RÉÉVALUER LES HORAIRES DE TRAVAIL DES ÉQUIPES.

⇒ Selon l'activité de l'entreprise, au cours de la vie des collaborateur-trice-s, selon l'âge des membres de leur famille...

FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES POUR LES SALARIÉS

⇒ Services de conciergerie, Chèques Emploi Service Universel (CESU) préfinancés, etc.

INFORMER LES ÉQUIPES DES DÉMARCHES ET DROITS MOBILISABLES À CERTAINES ÉTAPES DE VIE.

⇒ Formation en cas de reconversion, de changement de fonction, projet immobilier, arrivée d'un enfant au foyer (congé parental ou en cas de réduction de l'activité professionnelle pour élever un enfant),...

CONSTRUIRE UNE "CHARTRE DES TEMPS EN ENTREPRISE" POUR ENCOURAGER LES BONNES PRATIQUES.

⇒ Encadrer les horaires de réunion, veiller à la qualité des pauses déjeuners...

ENCOURAGER DES PRATIQUES NUMÉRIQUES RESPECTUEUSES DES TEMPS DE VIE

⇒ Cultiver la déconnexion hors-travail, encadrer la mise en place du travail à distance...

ACCOMPAGNER LES INTERRUPTIONS DE CARRIÈRE ET PRÉPARER LES REPRISES DE POSTE

⇒ Après un arrêt maladie, un congé maternité ou parental...

2014

La loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes intègre dans son approche globale les "actions tendant à favoriser une meilleure articulation des temps de vie et un partage équilibré des responsabilités parentales".

ET SI VOTRE ENTREPRISE PRENAIT LES DEVANTS ?

LES TEMPS CHANGENT, LES INÉGALITÉS PERDURENT !

En 1900, l'espérance de vie était de 45 ans. Depuis, elle a augmenté de 40%, une progression aussi forte qu'entre l'an 1000 et 1900.



Selon le sociologue Jean Viard, "nous passons aujourd'hui 10 à 12% de notre vie à travailler." [...] En un peu plus d'un siècle, la place du travail a connu un bouleversement complet. On est passé d'un modèle de société fondé sur un travail salarié masculin long et minoritaire [...] à un modèle de société fondé sur un travail court mais généralisé."

Ce bouleversement a révolutionné nos pratiques et nos modes de vie... Mais nos agendas ne resteraient-ils pas encore stéréotypés ?



QUELQUES CHIFFRES



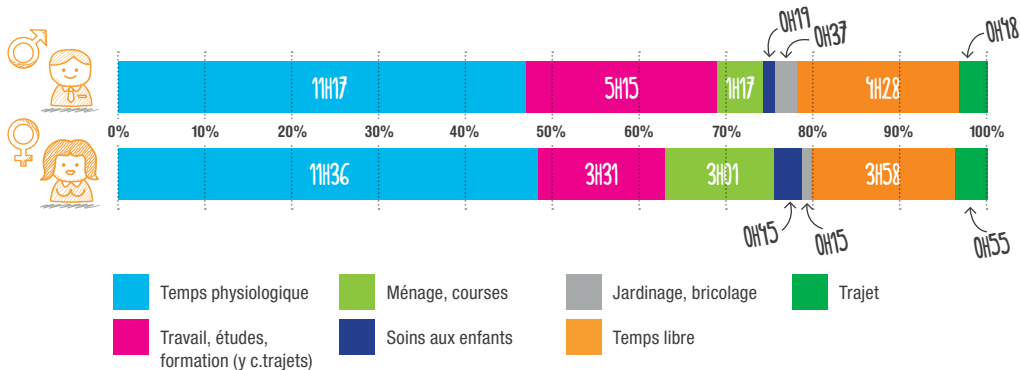
Les hommes en emploi travaillent en moyenne **37h15 par semaine, les femmes 29h05.**

Une différence due aux statuts des emplois (les femmes sont plus fréquemment employées) et à la durée du temps de travail (**82% des temps partiels sont occupés par des femmes**).



Les femmes assument toujours **80% des tâches domestiques.**

RÉPARTITION MOYENNE DES TEMPS DE VIE EN FRANCE



VITADRÔME S'ADRESSE AUX ACTIVES ET ACTIFS DE LA DRÔME



SON OBJECTIF

Simplifier le quotidien au travail, pour les femmes et les hommes, notamment par une meilleure articulation des temps professionnels et privés.

VitaDrôme est une plateforme
d'entreprises, d'actif-ve-s et d'acteur-trice-s
de la Vallée de la Drôme qui s'est construite
sur l'identification d'un besoin :

**FACILITER LA VIE DES ENTREPRISES
ET DES SALARIÉ-E-S SUR SON TERRITOIRE.**



07 71 70 16 29



Hôtel d'entreprises
Ecosite du Val de Drôme
26 400 EURRE



contact@vitadrome.fr

travaillassocié.com

NOS PARTENAIRES



VitaDrôme est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et Inclusion" 2014-2020.

www.vitadrome.fr